



OFFICE DE L'HARMONISATION  
DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR  
(MARQUES, DESSINS ET MODELES)

# Droits de propriété intellectuelle et résultats des entreprises en Europe

## Une analyse économique

Rapport d'analyse au niveau des entreprises, Juin 2015

---

RESUME





OFFICE DE L'HARMONISATION  
DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR  
(MARQUES, DESSINS ET MODELES)

# Droits de propriété intellectuelle et résultats des entreprises en Europe

## Une analyse économique

Rapport d'analyse au niveau des entreprises, Juin 2015

# 01 / Avant-propos

L'importance des droits de propriété intellectuelle (DPI) pour la société et l'économie européennes est apparue de plus en plus clairement ces dernières années.

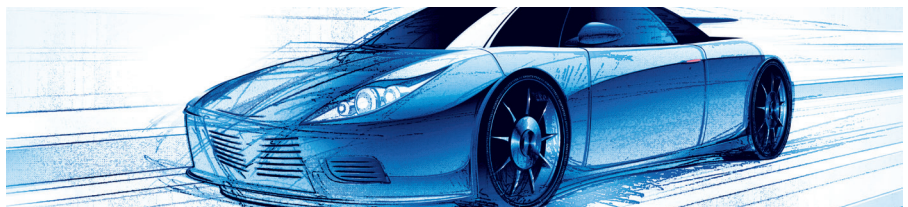
L'étude sur la contribution des secteurs à forte intensité de DPI à l'économie de l'UE, réalisée en 2013, en partenariat avec l'Office européen des brevets, a démontré l'importance de ces secteurs. Elle a montré qu'ils soutiennent, directement ou indirectement, 35 % de l'emploi, près de 39 % du PIB de l'Union et 90 % du commerce extérieur.

L'OHMI, par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, a maintenant réalisé une étude de suivi qui examine plus en profondeur l'influence de ces droits au niveau de l'entreprise ou de la société. Cette étude, basée sur des données financières publiques officielles provenant de plus de 2,3 millions d'entreprises de l'UE, couvre des sociétés titulaires de brevets, de marques, dessins et modèles au niveau tant national que de l'UE.

L'étude montre que les grandes entreprises sont quatre fois plus susceptibles de posséder des DPI que les petites entreprises – 40 % des grandes entreprises ont des droits enregistrés contre 9 % des PME. Elle montre également que les entreprises titulaires de DPI ont de meilleurs résultats que celles qui ne le sont pas. Il s'agit d'un constat particulièrement significatif pour 1,8 million de PME qui ont des DPI enregistrés, étant donné qu'elles représentent une part très importante de l'économie de l'UE.

Les résultats montrent que les entreprises titulaires de droits de propriété intellectuelle génèrent plus de revenus par salarié que celles qui ne le sont pas, comptent plus de personnel et paient des salaires plus élevés à leurs travailleurs et que cette relation est particulièrement forte pour les PME.

Il s'agit, de notre point de vue, d'un message très important à faire passer aux entreprises et aux responsables politiques, qui met en évidence le cercle vertueux existant entre la propriété intellectuelle et les résultats économiques. S'il convient de ne pas interpréter cette étude comme établissant un lien de causalité entre la titularité des DPI et des revenus supérieurs par employé, elle indique néanmoins l'existence d'une relation entre les deux.



Le présent rapport alimentera plusieurs projets de l'Office, y compris le prochain tableau de bord concernant les PME. Ce tableau de bord est conçu pour examiner plus en détail l'utilisation que les PME font des DPI et sera établi par l'OHMI, par l'intermédiaire de l'Observatoire, en partenariat avec la Commission européenne.

L'Office est convaincu que le présent rapport apportera une contribution précieuse permettant de mieux comprendre le rôle de la créativité et de l'innovation dans la société et dans l'économie de l'UE et qu'il aidera à faire passer ce message important: les DPI nous concernent tous.

A handwritten signature in black ink, reading 'António Campinos'.

**António Campinos**

Président de l'OHMI

## Remerciements

---

La présente étude a été rendue possible grâce aux précieuses contributions apportées par les États membres, la Commission européenne, l'Office européen des brevets et Europe Economics, qui a mené à bien la partie technique de l'analyse.

Les auteurs souhaitent également exprimer leur gratitude à Carsten Fink (OMPI), Kamil Kiljanski (Commission européenne), Alan Marco et Asrat Tesfayesus (USPTO), Philipp Schautschick (TU Munich) et Mariagrazia Squicciarini (OCDE) pour leurs commentaires sur le projet de rapport.

## Équipe du projet

---

Nathan Wajzman, économiste en chef

Michał Kazimierzak, économiste

Carolina Arias Burgos, économiste

## 02 / RESUME

L'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle (ci-après «l'Observatoire») a notamment pour mandat de fournir des données objectives sur l'impact, le rôle et la perception qu'a le public de la propriété intellectuelle dans l'économie de l'Union européenne (UE). Afin de réaliser cet objectif, l'Observatoire met en œuvre un programme d'études socio-économiques.

En septembre 2013, une étude a été publiée, qui fournissait une évaluation de la contribution globale des secteurs qui font un usage intensif des différents types de droits de propriété intellectuelle (DPI) aux économies de l'UE dans son ensemble et des États membres pris individuellement.

Le présent rapport est une étude de suivi qui examine plus en profondeur le rôle des DPI au travers de l'analyse d'un vaste échantillon représentatif de plus de 130 000 entreprises européennes<sup>1</sup> dans le but de comparer les résultats économiques des entreprises qui sont titulaires de DPI et les résultats de celles qui ne le sont pas.

Les DPI couverts par l'étude sont les **brevets, les marques et les dessins ou modèles** (et toute combinaison des trois). En raison de leur nature, les droits d'auteur et les indications géographiques, qui faisaient partie de l'étude de 2013, n'ont pas été repris ici<sup>2</sup>. Par ailleurs, la présente étude inclut à la fois les DPI européens et nationaux, ce qui constitue une amélioration importante des données, et donne un aperçu complet du portefeuille de DPI de chaque entreprise, qu'il s'agisse de droits européens ou nationaux.

Les données relatives au portefeuille de DPI de chaque entreprise ont été comparées aux informations contenues dans la base de données commerciale ORBIS. Cette base de données contient des informations financières et autres sur des millions d'entreprises européennes, provenant des dépôts et des rapports comptables présentés par les entreprises aux registres du commerce de tous les États membres de l'UE. L'harmonisation des bases de données des DPI et de la base de données ORBIS a été réalisée sur la base de la titularité des DPI. L'étude utilise les données financières et autres sur les entreprises qui sont enregistrées en tant que titulaires formelles de brevets, de marques et/ou de dessins et modèles. Certaines entreprises qui font partie d'une structure plus grande peuvent ne pas être les titulaires formelles des DPI (leur siège peut avoir la titularité formelle), mais utiliser quand même les DPI dans leurs activités commerciales.

Il existe diverses manières de mesurer les résultats économiques d'une entreprise. Du fait des contraintes liées aux données et de la nécessité de comparer des données comparables (en éliminant

1 Certaines des statistiques descriptives du chapitre 5 reposent sur un échantillon encore plus large de plus de 2,3 millions d'entreprises.

2 La raison principale est que le droit d'auteur n'est pas toujours enregistré, tandis que les indications géographiques ne sont pas enregistrées par des entreprises individuelles.

Par conséquent, les données relatives à la titularité de ces DPI n'existent tout simplement pas au niveau des entreprises.

l'effet de la taille de l'entreprise sur les résultats statistiques), le «**revenu par salarié**» a été retenu comme **principal indicateur des résultats de l'entreprise**.

L'ensemble de données a été élaboré de telle sorte qu'environ la moitié des entreprises examinées (soit 63 288) détient au moins un brevet, une marque ou un dessin ou modèle dans son portefeuille. Cette approche permet de comparer les résultats des entreprises qui sont titulaires de ces DPI avec ceux des entreprises qui ne le sont pas. Cela permet également d'examiner en détail le rapport entre les résultats d'une entreprise et le volume de DPI qu'elle détient. À notre connaissance, la couverture de l'ensemble de données est sensiblement plus grande que celle de toute autre source de données de ce type actuellement disponible, l'échantillon étant ainsi suffisamment vaste pour tirer des conclusions fiables et représentatives.

L'étude ne formule aucune recommandation relative à la politique à mener, étant donné que cela ne relève pas de son objectif. En revanche, elle fournit des données factuelles qui peuvent être utilisées par les responsables politiques et elle sert de base aux activités de sensibilisation des citoyens européens à la PI.

## 2.1 Méthodologie

Les données ont été analysées selon trois méthodes différentes.

Tout d'abord, des **statistiques descriptives** ont été compilées pour illustrer les différences entre les titulaires et les non-titulaires de DPI au regard des caractéristiques économiques de l'entreprise. Les différences ont été étudiées afin de déterminer leur importance statistique. Le chapitre 5 présente les résultats de cette analyse.

Le chapitre 6 contient les conclusions de l'**analyse économétrique** des données. Celle-ci permet de procéder à un examen approfondi du rapport entre la titularité de DPI par les entreprises et leurs résultats économiques. Elle diffère en cela de l'étude de 2013 sur les secteurs à forte intensité de DPI, qui décrivait la structure de l'économie en termes d'utilisation des DPI au niveau sectoriel, mais ne cherchait pas à tirer de conclusions analytiques. Les résultats de l'analyse suggèrent fortement qu'il existe un rapport positif systématique entre la titularité de DPI et les résultats économiques au niveau de chaque entreprise. La présente étude donne une indication de ce rapport sur la base de l'analyse statistique d'un très large échantillon d'entreprises individuelles.

Bien que la causalité ne puisse être prouvée au sens strict du terme, compte tenu des données disponibles, l'analyse économétrique permet au chercheur de contrôler plusieurs autres facteurs qui influencent les résultats économiques et d'«isoler» le lien entre la titularité de la PI et les résultats des entreprises. Plusieurs théories économiques suggèrent l'existence d'un lien de causalité entre la titularité de la PI et les résultats des entreprises. Elles seront discutées dans ce rapport.

Enfin, une **analyse typologique** des données a été réalisée. Cette analyse a pour but d'identifier les groupes d'entreprises («grappes») qui sont titulaires de DPI de manière similaire. Ces groupes sont ensuite analysés afin de déterminer s'il existe des différences systématiques entre eux en ce qui concerne les variables intéressantes, comme le revenu par salarié ou l'emploi moyen par entreprise. Ces résultats sont présentés à l'annexe 8.4.

## 2.2 Principales conclusions

Le tableau 1 présente les principales variables financières et organisationnelles des entreprises de l'échantillon pour l'exercice 2010.

Tableau 1: valeurs moyennes des variables sélectionnées par titularité de DPI

		Revenu par salarié (EUR/an)	Nombre de salariés	Rémunération par salarié (EUR/an)
<b>Non-titulaires de DPI</b>		93,6	225 540	37 996
<b>Titulaires de DPI</b>	<b>Tous les DPI</b>	547,3	290 106	45 520
	Différence en % par rapport aux non-titulaires	484,6 %	28,6 %	19,8 %
	<b>Brevets</b>	1 537,6	283 567	53 424
	Différence en % par rapport aux non-titulaires	1 542,6 %	25,7 %	40,6 %
	<b>Marques</b>	569,9	292 011	45 139
	Différence en % par rapport aux non-titulaires	508,8 %	29,5 %	18,8 %
	<b>Dessins ou modèles</b>	2 103,1	296 316	46 747
	Différence en % par rapport aux non-titulaires	2 146,7 %	31,4 %	23,0 %

Note: sur la base des observations disponibles concernant 132 277 entreprises. Toutes les différences sont statistiquement significatives à un niveau de un pour cent. Le groupe «Tous les titulaires de DPI» est défini comme les entreprises qui ont été titulaires d'au moins un brevet, une marque ou un dessin ou modèle ou une combinaison de ceux-ci. Les groupes «Titulaires de brevets», «Titulaires de marques» et «Titulaires de dessins ou modèles» sont définis comme les entreprises qui ont été titulaires d'au moins un de ces DPI. Étant donné que de nombreuses entreprises détiennent des combinaisons des trois DPI, les titulaires des différents DPI se chevauchent.

Comme l'illustre le tableau 1, sur la base du nombre de salariés, les entreprises qui sont titulaires de DPI sont généralement plus grandes que celles qui n'en sont pas titulaires (547 contre 94 salariés en moyenne). De ce fait, la mesure des résultats économiques, tels que le revenu, les bénéfices ou les salaires, est exprimée par salarié.

Les entreprises qui sont titulaires de DPI ont donc, en moyenne, des revenus par salarié de 29 pour cent supérieurs à ceux des entreprises qui n'en sont pas titulaires. Ce constat peut être considéré comme l'une des conclusions majeures de cette étude. En ce qui concerne les DPI individuels, la prime moyenne à la performance des entreprises titulaires de DPI est de 26 pour cent pour les brevets, de 29 pour cent pour les marques et de 31 pour cent pour les dessins ou modèles.

Le tableau 1 montre également que les entreprises qui sont titulaires de DPI versent en moyenne des salaires de 20 pour cent supérieurs à ceux des entreprises qui n'en sont pas titulaires. L'effet le plus marqué est associé à l'utilisation de brevets (41 pour cent), suivie de l'utilisation de dessins ou modèles (23 pour cent) et de marques (19 pour cent). Bien qu'en termes de revenu par salarié et en comparaison avec les marques et les dessins et modèles, les brevets semblent être associés à des résultats «supplémentaires» dans une moindre mesure, ils sont le type de

DPI qui génère, en moyenne, les récompenses les plus élevées pour les salariés. Ce constat est également conforme aux résultats de l'étude antérieure sur la contribution des secteurs à forte intensité de DPI à l'économie de l'UE en termes de produit intérieur brut, d'emploi, de salaires et de commerce international<sup>3</sup>.

L'analyse économétrique présentée au chapitre 6, dont les résultats sont résumés dans le tableau 2 ci-dessous, confirme la corrélation positive entre la titularité de DPI et les résultats économiques, le revenu par salarié étant plus élevé de 28 pour cent chez les titulaires de DPI que chez les non-titulaires.

En outre, l'analyse montre que cette corrélation est particulièrement marquée pour les petites et moyennes entreprises (PME)<sup>4</sup>. Ce rapport utilise la définition fondée sur le nombre de salariés et le chiffre d'affaires. Les PME qui sont titulaires de DPI enregistrent des revenus par salarié de près de 32 pour cent supérieurs à ceux des PME qui ne sont titulaires d'aucun DPI. Ainsi, si la majorité des PME d'Europe ne sont pas titulaires de DPI, celles qui en sont titulaires ont des revenus par salarié sensiblement plus élevés. Dans le cas des grandes entreprises, le revenu par salarié est de 4 pour cent plus élevé chez les titulaires de PI que chez les non-titulaires. L'analyse montre à cet égard que 4 grandes entreprises européennes sur 10 sont titulaires de DPI, mais que la corrélation avec un revenu supérieur par salarié est moins marquée que dans le cas des PME. Il convient de souligner que ces résultats sont obtenus tout en contrôlant d'autres facteurs capables d'influencer les résultats d'une entreprise, comme le pays dans lequel elle est établie ou le secteur dans lequel elle opère.

Tableau 2: titularité des DPI et revenu par salarié, par taille d'entreprise

	Différence de revenu par salarié chez les titulaires de DPI par rapport aux non-titulaires
<b>Grandes entreprises</b>	+ 4.0%
<b>PME</b>	+ 31.7%
<b>Total</b>	+ 28.0%

Note: résultats basés sur les observations concernant un total de 130 555 entreprises. Les différences sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 99 pour cent.

L'analyse économétrique exposée au chapitre 6 révèle également que l'amélioration des résultats des entreprises dépend du type et de la combinaison de DPI utilisés. Les hausses les plus marquées du revenu par salarié sont liées aux titulaires de marques uniquement et aux titulaires de la combinaison marques et dessins ou modèles, avec 30 pour cent et 39 pour cent de hausse, respectivement. Les titulaires des seuls brevets ont des revenus par salarié supérieurs de 15 pour cent, les titulaires des seuls dessins ou modèles de 15 pour cent, les titulaires de brevets et de marques de 17 pour cent, les titulaires de brevets et de dessins ou modèles de 15 pour cent et les titulaires des trois DPI de 16 pour cent.

Les chiffres ci-dessus sont le résultat de comparaisons binaires. En d'autres termes, des entreprises qui ne sont pas titulaires d'un DPI particulier sont comparées à des entreprises qui en sont titulaires.

3 Secteurs à forte intensité de droits de propriété intellectuelle: contribution aux résultats économiques et à l'emploi dans l'Union européenne, OEB/OHMI, septembre 2013.

4 À l'article 2 de l'annexe à la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises (2003/361/CE), une PME est définie comme une entreprise qui occupe moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros et/ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.



En procédant à une analyse économétrique, il est également possible de calculer l'effet de l'augmentation du nombre de DPI que détient une entreprise. Ce type d'analyse montre qu'une hausse de 10 pour cent du nombre de marques européennes d'une entreprise est associée à une augmentation de 2,8 pour cent du revenu par salarié, une hausse de 10 pour cent du nombre de marques nationales est associée à une augmentation de 5,2 pour cent, tandis que pour les brevets, une hausse de 10 pour cent du nombre de brevets européens entraîne une augmentation de 1,8 pour cent du revenu par salarié et une hausse de 10 pour cent du nombre de brevets nationaux conduit à une augmentation de 4,6 pour cent du revenu par salarié. En ce qui concerne les dessins et modèles nationaux, l'analyse suggère qu'une hausse de 10 pour cent du nombre des dessins et modèles entraîne une augmentation des résultats de 0,7 pour cent. Pour les autres DPI, l'analyse économétrique n'a pas pu établir de corrélation statistique significative, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de conclure, avec un niveau de confiance supérieur à 90 pour cent, qu'il existe une corrélation positive entre des hausses du volume des DPI pertinents d'une entreprise et ses résultats économiques.

### **2.3 Limitations de l'étude et orientations pour les recherches futures**

L'analyse présentée dans cette étude confirme qu'il existe une forte corrélation positive entre la titularité des différents types de DPI et les résultats des entreprises mesurés par revenu par salarié et par salaires moyens versés.

Toutefois, comme pour toute analyse statistique, ces résultats doivent être interprétés avec précaution. Ils ne constituent pas une preuve concluante attestant que le fait d'encourager les entreprises à recourir davantage aux DPI entraînera une hausse de leurs résultats. L'étude indique qu'il existe une corrélation positive entre les entreprises qui sont titulaires de DPI et leurs résultats (mesurés par revenu par salarié). En effet, le lien entre la titularité des DPI et les résultats de l'entreprise peut résulter de plusieurs mécanismes. Cependant, compte tenu des données disponibles, il n'est pas possible de les distinguer dans cette analyse.

La méthodologie utilisée dans l'étude permet l'identification des titulaires de DPI par nom de société, tel qu'il figure dans les registres de la PI, et fait correspondre ce nom à la base de données ORBIS. ORBIS constitue la source la plus exhaustive d'informations démographiques et financières des entreprises européennes mise à la disposition des chercheurs. Toutefois, il n'y a pas suffisamment d'informations dans ORBIS pour identifier tous les bénéficiaires/détenteurs de DPI au-delà de leurs titulaires immédiats.

Bien que la base de données ORBIS contienne des informations sur les liens économiques entre entreprises (titulaire ultime au niveau national et titulaire ultime au niveau mondial), ces informations ne sont pas complètes. En d'autres termes, il s'avère qu'il y a des entreprises dans ORBIS qui font partie de groupes économiques plus larges mais pour lesquelles ORBIS n'indique pas de liens de titularité.

Il a été tenu compte, autant que possible, des liens de titularité dans l'échantillon aléatoire ayant servi pour tous les modèles économétriques au centre de cette étude (chapitre 6). Ce plus petit échantillon a été épuré autant que possible afin que les entreprises qui font partie d'une struc-

ture de groupe plus grande soient considérées comme une entité unique. Ainsi, dans l'analyse économétrique, les entreprises pouvant bénéficier des DPI appartenant à d'autres entités de leur groupe n'étaient pas traitées comme les non-titulaires de DPI. Ce processus d'épuration n'a pu être réalisé que partiellement pour les motifs expliqués ci-dessus, et il n'est pas possible de l'effectuer sur l'échantillon plus large de 2,3 millions d'entreprises utilisé pour les statistiques descriptives.

Bien que l'absence d'informations suffisantes sur les bénéficiaires potentiels de DPI affecte autant les grandes entreprises que les PME, l'incidence sur les résultats des grandes entreprises est plus importante. Les grandes entreprises sont plus susceptibles que les PME d'établir des succursales dans de nombreux pays européens et de regrouper la titularité de la PI au sein d'une entité qui gère la totalité du portefeuille de DPI. Bien qu'enregistré comme étant la propriété d'une seule entreprise, ce portefeuille de DPI apporte des avantages à toutes les entreprises qui font partie du groupe économique.

L'analyse économique des avantages acquis à tous les types d'utilisateurs de la PI (titulaires, utilisateurs et preneurs de licences) pourrait être plus informative. Toutefois, il n'existe pas de répertoire accessible au public contenant suffisamment d'informations sur les licences de propriété intellectuelle. Par conséquent, toutes les études économiques similaires à la présente étude, qui sont basées sur de larges échantillons d'entreprises, sont nécessairement limitées aux avantages de la *titularité* plutôt que de *l'utilisation* de la propriété intellectuelle.

Bien que cette étude ait contribué à améliorer notre compréhension des rapports entre les résultats des entreprises et leur titularité de DPI, de nombreuses recherches supplémentaires restent à réaliser sur la base de l'ensemble de données rassemblées pour la présente étude. Ainsi, une autre analyse pourrait être réalisée sur des sous-échantillons distincts d'entreprises manufacturières et de services afin d'étudier de manière plus approfondie la variation sectorielle de l'impact des DPI sur les résultats des entreprises.

Une autre possibilité de recherche future consisterait à analyser plus en détail l'impact des DPI sur les PME et sur les jeunes entreprises. L'ensemble de données permet de ventiler les entreprises en micro, petites et moyennes entreprises<sup>5</sup> et, compte tenu du lien significatif estimé entre le portefeuille de DPI et les résultats des PME, il serait intéressant d'analyser cet aspect de manière plus approfondie.

Enfin, l'analyse présentée ici repose sur les décomptes des DPI détenus par chacune des entreprises de l'échantillon. Un autre développement plus complexe de l'analyse consisterait à évaluer la mesure dans laquelle la «qualité» d'un brevet, d'une marque ou d'un dessin ou modèle influence cette relation. Des DPI de qualité supérieure auront probablement un impact plus marqué sur les résultats que des DPI de qualité moindre. Les résultats présentés dans cette étude sont donc une «moyenne» de ces effets.

5 - La catégorie «PME» est communément divisée en sous-catégories sur la base du nombre de salariés : de 1 à 10 (microentreprises), de 11 à 50 (petites entreprises) et de 51 à 250 (moyennes entreprises).



# Droits de propriété intellectuelle et résultats des entreprises en Europe

## Une analyse économique

---

Rapport d'analyse au niveau des entreprises, Juin 2015

RESUME



# Droits de propriété intellectuelle et résultats des entreprises en Europe Une analyse économique

Rapport d'analyse au niveau des entreprises, Juin 2015

RESUME

[www.oami.europa.eu](http://www.oami.europa.eu)

